



## CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCES PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)<sup>1</sup> A TRAVERS LE FONDS NATIONAL REDD (FONAREDD) EN RDC

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI et FONAREDD sont rappelées dans une note disponible publiquement [ici](#)<sup>2</sup>

### Rapport annuel

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

<b>Titre du projet :</b>	Programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du Territoire (PARAT)
<b>Numéro de référence MPTF du projet :<sup>2</sup></b>	00105282
<b>Organisation de mise en œuvre :</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
<b>Rapport soumis par :</b> Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	<b>Damien Mama</b> Représentant Résident PNUD <a href="mailto:damien.mama@undp.org">damien.mama@undp.org</a>
<b>Contact en cas de besoin de clarification :</b> Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	<b>Willy Bassa Dheu</b> Coordonnateur du programme PNUD <a href="mailto:willy.bassa@undp.org">willy.bassa@undp.org</a>

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : **14/03/2025**

<sup>1</sup> Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI via le FONAREDD en RDC. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre, et la date limite de soumission est fixée au 31 janvier de chaque année. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin, et la date limite de soumission est fixée au 31 juillet de chaque année.

<sup>2</sup> [https://drive.google.com/open?id=1YndKt5KEULfKU0hCkr9FkY6i99cczf5T&authuser=secretariatcafi%40gmail.com&usp=drive\\_fs](https://drive.google.com/open?id=1YndKt5KEULfKU0hCkr9FkY6i99cczf5T&authuser=secretariatcafi%40gmail.com&usp=drive_fs)

## Abréviations et acronymes

AN	: Assemblée Nationale
AT	: Aménagement du Territoire
AO	: Appel d'offre
CAFI	: Central African Forest Initiative (Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale)
CAT	: Cellule d'Appui Technique à la Réforme de l'Aménagement du Territoire
CCCA	: Cadre de consultation et concertation sur l'Aménagement du Territoire
CCEV	: Changement climatique et économie verte
CCNUC	: Convention Cadre des Nations Unies sur les Changement Climatiques
CIDD	: Croissance inclusive et développement durable
CNAT	: Conseil National de l'Aménagement du Territoire
CONARAT	: Commission Nationale de la Réforme de l'Aménagement du Territoire
COP	: Conférence des Parties
COFIL	: Comité de Pilotage
COPIRAT	: Comité de pilotage intersectoriel de la réforme de l'Aménagement du Territoire
CPAT	: Commission Nationale de la Réforme de l'Aménagement du Territoire
CRGEM	: Centre de Recherches Géologiques et Minières
CT	: Comité technique (de la réforme de l'AT)
CTR	: Comité Technique de suivi des Réformes (Ministère des finances)
CTS	: Comité Technique de Suivi de la réforme
DGPA	: Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones
DIM	: Direct Implementation Modality
ESES	: Evaluation stratégique environnementale et sociale
F	: Femme
FONAREDD	: Fonds National REDD+
FONAT	: Fonds National d'Aménagement du Territoire
FRM	: Forêt Ressources Management
FRMi	: Forêt Ressources Management Ingénierie
GM	: Guides méthodologiques
GT	: Groupes thématiques
GTCRR	: Groupe de Travail Climat REDD Rénové
H	: Homme
HD	: Haute Définition
IFC	: International Finance Corporation
INBTP	: Institut National du Bâtiment et des Travaux Publics
INERA	: Institut national pour l'Etude et la Recherche Agronomiques
ISAU	: Institut d'architecture et d'urbanisme
ISAV	: Institut supérieur agrovétérinaire Saint Pierre de Canisius
LAT	: Loi relative à l'Aménagement du Territoire
LINAPYCO	: Ligue Nationale des Associations Autochtones Pygmées au Congo
LOA	: Lettre d'Accord
LOI	: Letter for Intente (Lettre d'intention)
LTA	: Contrat à long terme relatif à la fourniture de service au PNUD
M\$	: Million de dollars américains
MATUH	: Ministère de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme et Habitat
MEDD	: Ministère de l'environnement et Développement Durable
MINAT/MinAT	: Ministère de l'Aménagement du Territoire

MPTF	: Multi-Partner Trust Fund Office
N/A	: Non-Applicable
N/D	: Non Déterminé
NCSO	: Nouveau cadres et structures organiques
ONAT	: Observatoire national de l'Aménagement du Territoire
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisations de la société civile
PA	: Peuples autochtones
PAAJ	: Programme d'Appui à l'Atteinte des Jalons
PARAT	: Programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du Territoire
PAT	: Plan d'Aménagement du Territoire
PDF	: Plan Directeur de Formation
PDI	: Plan Directeur Informatique
PGDF	: Programme Gestion Durable des Forêts
PIREDD	: Programme Intégré REDD+
PIREDD-O	: Programme Intégré REDD+ Oriental
PLAT	: Plan Local d'Aménagement du Territoire
PNAT	: Politique national d'Aménagement du Territoire
PNSD	: Plan national stratégique de développement
PPAT	: Plan provincial d'Aménagement du Territoire
PRODOC	: Document du programme
PSAT	: Plan simple d'Aménagement du Territoire
PSGRN	: Plan simple de gestion des ressources naturelles
PTA	: Plan de Travail Annuel
PTBA	: Plan de travail budgété annuel
RAS	: Rien à signaler
RDC	: République Démocratique du Congo
REDD	: Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
REDD+	: Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts ainsi que la conservation, la gestion durable et l'augmentation des stocks de carbone forestier
RN	: Ressources naturelles
RPA	: Responsible party agreement
SE	: Secrétariat exécutif (FONAREDD)
SG	: Secrétariat général
SIG	: Système d'information géographique
SNAT	: Schéma National d'Aménagement du Territoire
SPAT	: Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire
TdR	: Termes de Référence
UAAT	: Unité d'appui à la réforme de l'Aménagement du Territoire
UNIKIN	: Université de Kinshasa
UPN	: Université Pédagogique national
USD	: United states Dollar (dollar américain)
VNU	: Volontaire des nations unies
WRI	: World Resources Institute

## Table des matières

1.	Données clés du projet .....	5
2.	Résumé des progrès réalisés par le projet .....	6
3.	Défis de mise en œuvre .....	9
3.1	Défis liés au contexte du pays .....	9
3.2	Défis inhérents au projet.....	9
3.3	Commentaires .....	9
4.	Evaluation de la performance du projet.....	11
4.1	Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique.....	11
4.2	Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage .....	15
5.	Résultats du Projet.....	21
5.1	Contributions aux impacts du cadre de résultats de CAFI .....	21
5.2	Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI .....	21
5.3	Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention .....	23
6.	Communication et promotion .....	24
6.1	Illustration spécifique .....	24
6.2	Stratégie et plan de communication .....	25
7.	Exécution financière .....	28
7.1	Décaissements.....	28
7.2	Contrats .....	32
7.3	Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines.....	33
7.4	Mobilisation de ressources.....	33
7.5	Audits.....	33
7.6	Révisions budgétaires.....	33
8.	Suivi évaluation et apprentissage du projet .....	34
8.1	Etat d'avancement du plan de suivi du projet .....	34
8.2	Evaluations .....	34
8.3	Intégration des leçons apprises.....	34
8.4	Révisions programmatiques (le cas échéant).....	34
9.	Thèmes transversaux.....	34
9.1	Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables .....	34
9.2	Respect des standards environnementaux et sociaux.....	35
10.	Gestion des risques.....	37
10.1	Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée .....	37
10.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité .....	38
11.	Récapitulatif des livrables .....	40
12.	Annexes.....	41

## 1. Données clés du projet

Titre du projet	Programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du Territoire (PARAT)
Numéro de référence MPTF du projet	00105282
Hyperlien du document de projet <sup>3</sup>	<a href="https://drive.google.com/file/d/1E-o6-vEEdKnQaeVFJYHJR XuNVDF7npb/view?usp=drive_link">https://drive.google.com/file/d/1E-o6-vEEdKnQaeVFJYHJR XuNVDF7npb/view?usp=drive_link</a>
Zone(s) d'intervention(s) du projet	National
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère de l'Aménagement du Territoire (MINAT)
Organisations partenaires participantes de niveau 1 <sup>4</sup>	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Budget total actuel du projet (USD)	8 000 000 USD
Durée totale actuelle du projet (mois)	92 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	<b>08/02/2017</b>
Date de réception des premiers fonds du MPTF	<b>19/04/2017</b>
Date d'approbation du 1 <sup>er</sup> Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	<b>07/03/2017</b>
Date de clôture initiale	<b>18/04/2021</b>
Date de clôture révisée le cas échéant	<b>31/12/2024</b>
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	<b>\$ 1 722 605,02 USD</b>
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	<b>\$ 7 998 798,38 USD</b>
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	<b>99,98 %</b>
Date et lien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	<b>20/09/2021</b> Insérer hyperlien si l'évaluation est publique ( <a href="#">RAPPORTS EVALUATION MI-PARCOURS PARAT 2021</a> )

<sup>3</sup> L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive de FONAREDD et de CAFI [https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT\\_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ](https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ). Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

<sup>4</sup> Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

## 2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Progrès au cours de 2024	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<b>Effet 1 : Les investissements publics et privés sont effectués dans un cadre global de l'utilisation de l'espace qui concourt à la préservation des forêts et au développement durable de la RDC</b>	
<b>Indicateur effet 1: (...)</b>	
<b>Produit 1.1 : La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de LAT harmonisée du point de vue de la forme et intégrant les recommandations de la Présidence de la République. Les experts de la CAT y ont contribué en travaillant avec la commission paritaire adhoc mise en place au niveau du parlement pour améliorer le projet de LAT. le rapport de la commission sera présenté à la session de mars 2025.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Projet de Loi relative à l'AT</a><sup>5</sup> adopté par le gouvernement réuni en conseil des ministres et par l'Assemblée nationale respectivement en septembre 2020 et octobre 2023 ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de <a href="#">PNAT</a> respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des CL et PA, élaborée de manière participative et adopté par le gouvernement réuni en conseil des ministres en juillet 2020 ;</li> <li><b>Diagnostic du cadre juridique et institutionnel de l'AT en RDC</b> réalisé dans des analyses sectorielles en vue de l'élaboration des outils de l'AT.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du plan de communication de la réforme de l'AT assurée à travers : (i) la diffusion d'une émission télévisée d'information et de sensibilisation sur les avancées, les défis et les perspectives la réforme de l'AT, et (ii) la couverture médiatique des événements importants du MinAT (missions SG/AT, atelier de formation, session d'adoption de la LAT à l'AN, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du plan de communication de la réforme de l'AT appuyée à travers la diffusion des émissions télévisées d'information et de sensibilisation sur les avancées de la réforme de l'AT et la couverture médiatique des événements importants du MinAT : réunions, ateliers et missions ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>104 congolais de Kinshasa dont 23 % femmes issus du MinAT (SG/AT, ONAT et FONAT), du Ministère en charge de l'urbanisme &amp; Habitat (BEAU), du Ministère des Mines (CRGEM), des institutions de recherche scientifiques (INERA), des institutions de l'enseignement universitaire (UNIKIN, UPN, INBTP, ISAV, ISAU, ...) ainsi que des ONG nationales informés et sensibilisés sur le processus et avancées de la réforme de l'AT au cours des journées d'information et d'échange organisées à Kinshasa le 8 &amp; 9/07/2024 par le MinAT.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>104 congolais de Kinshasa dont 23 % femmes issus du MinAT (SG/AT, ONAT et FONAT), du Ministère en charge de l'urbanisme &amp; Habitat (BEAU), du Ministère des Mines (CRGEM), des institutions de recherche scientifiques (INERA), des institutions de l'enseignement universitaire (UNIKIN, UPN, INBTP, ISAV, ISAU, ...) ainsi que des ONG nationales informés et sensibilisés sur le processus et avancées de la réforme de l'AT au cours des journées d'information et d'échange organisées à Kinshasa le 8 &amp; 9/07/2024 par le MinAT.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du plan de communication de la réforme de l'AT assurée à travers : (i) la diffusion d'une émission télévisée d'information et de sensibilisation sur les avancées, les défis et les perspectives la réforme de l'AT, et (ii) la couverture médiatique des événements importants du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du Plan de communication de la réforme de l'AT a été assurée à travers : (i) la diffusion d'une émission télévisée d'information et de sensibilisation sur les avancées, les défis et les perspectives la réforme de l'AT et (ii) la couverture médiatique des événements importants du MinAT</li> </ul>

<sup>5</sup> <https://www.undp.org/fr/drcongo/actualites/lassemblee-nationale-adopte-la-loi-sur-lamenagement-du-territoire-en-rdc>

<p>MinAT (missions SG/AT, atelier de formation, ateliers de validation des études de base, etc.).</p>	<p>(missions SG/AT, atelier de formation, session d'adoption de la LAT à l'AN, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Plan de communication</a> pour la réforme de l'AT qui couvrant la période de 2023 à 2025 validé par toutes les parties prenantes.</li> </ul>
<p><b>Produit 1.2 : La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation de la réforme de l'AT légales</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui ponctuel fourni pour le fonctionnement du SG/AT (matériels roulants, mobiliers, matériels et fournitures de bureau, accès internet, communication, primes mensuelles, frais de voyage, frais d'entretien et maintenance des véhicules acquis dans le cadre du programme, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacités humaines (expertise CAT) et matérielles (équipements IT, matériels roulants, matériels de bureau, mobiliers, Internet, communication, carburant, etc.) du MinAT renforcées pour la mise en œuvre des activités de la réforme de l'AT à travers un appui ponctuel au fonctionnement du SG/AT (honoraires experts CAT, primes agents/cadres, équipements IT, matériels roulants, matériels de bureau, accès Internet, communication, carburant, frais de voyage, etc.). ;</li> <li>• <b>Projet de décret</b> portant création et fonctionnement du COPIRAT élaboré et adopté en conseil des ministres moyennant amendements.</li> </ul>
<p><b>Produit 1.3 Le MinAT est restructuré et doté de moyens humains et matériels de haut niveau pour renforcer ses capacités et son leadership et appuyer le processus de réformes de l'AT</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 livrables restants de <a href="#">Etude sur le capital forestier national</a> produits par FRMI : (i) le <u>rapport d'analyse de grands enjeux</u>, (ii) la <u>note des recommandations sur la gestion, l'utilisation et la conservation du potentiel forestier de la RDC et</u>, (iii) le <u>rapport sur le déroulement de la mission</u>.</li> <li>• Un atelier de restitution organisé du 26-28/06/2024 et au cours duquel, tous les 7 livrables produits et pré-validés techniquement par le CTS depuis le début des travaux, ont été validés par les parties prenantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 livrables produits par FRMI dans le cadre de l'<a href="#">Etude sur le capital forestier national</a> lancé officiellement en mars 2023 finalisés. Tous ces livrables ont fait l'objet de pré-validation par le CTS avant d'être validés définitivement par les parties prenantes au cours de l'atelier de restitution du 26-28/06/2024. Il s'agit de/de la/de l'/du : (i) <u>note de cadrage méthodologique de l'étude</u>, (ii) <u>atlas cartographique forestier (national + 26 provinces)</u>, (iii) <u>rapport narratif sur les forêts (volet biodiversité)</u>, (iv) <u>rapport narratif sur les forêts (volet économique)</u>, (v) <u>rapport d'analyse de grands enjeux</u>, (vi) <u>note des recommandations sur la gestion, l'utilisation et la conservation du potentiel forestier de la RDC et</u>, (vii) <u>rapport sur le déroulement de la mission</u>.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 livrables produits par WUR, validés par les parties prenantes au cours de l'atelier du 18-20/06/2024. dans le cadre de l'<a href="#">Etude sur le potentiel agricole de la RDC</a> lancé officiellement en août 2023 finalisée. Il s'agit : (i) <u>d'une série de cartes nationales des potentiels agricoles théorique, technico-économique et durable</u>, (ii) <u>du rapport de synthèse narratif des résultats obtenus au niveau national et provincial</u>, (iii) <u>de la base de données géographiques avec les paramètres utilisés et les potentiels calculés</u>, et (iv) <u>de l'application (html) permettant de naviguer parmi toutes les données fournies assortie d'un rapport final sur le déroulement de mission</u>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 livrables produits par WUR, validés par les parties prenantes au cours de l'atelier du 18-20/06/2024. dans le cadre de l'<a href="#">Etude sur le potentiel agricole de la RDC</a> lancé officiellement en août 2023 finalisée. Il s'agit : (i) <u>d'une série de cartes nationales des potentiels agricoles théorique, technico-économique et durable</u>, (ii) <u>du rapport de synthèse narratif des résultats obtenus au niveau national et provincial</u>, (iii) <u>de la base de données géographiques avec les paramètres utilisés et les potentiels calculés</u>, et (iv) <u>de l'application (html) permettant de naviguer parmi toutes les données fournies assortie d'un rapport final sur le déroulement de mission</u>.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 agents et cadres du MinAT et des autres Ministères sectoriels (Environnement &amp; Développement Durable, Agriculture &amp; sécurité &amp; alimentaire, Pêche &amp; Elevage, Développement Rural, Affaires foncières, Infrastructures, Urbanisme &amp; Habitat, Mines, Hydrocarbures, Tourisme, etc.) ont amélioré leurs connaissances sur le concept « AT », le processus de réforme de l'AT, le document de la PNAT et le Projet de LAT soumis à la Présidence de la République pour promulgation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 agents et cadres du MinAT et des autres Ministères sectoriels (Environnement &amp; Développement Durable, Agriculture &amp; sécurité &amp; alimentaire, Pêche &amp; Elevage, Développement Rural, Affaires foncières, Infrastructures, Urbanisme &amp; Habitat, Mines, Hydrocarbures, Tourisme, etc.) ont amélioré leurs connaissances sur le concept « AT », le processus de réforme de l'AT, le document de la PNAT et le Projet de LAT soumis à la Présidence de la République pour promulgation.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 540 agents et cadres de l'Administration centrale et provinciale de l'AT ainsi que experts des PIREDD (le cas échéant) dont 34% de femmes dans 9 provinces (Kongo Central, Kwilu, Tshopo, Equateur, Haut-Katanga, Lualaba, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, et Kasai-Central), dotés des connaissances sur le NCSO du SG/AT et des capacités techniques pour la réalisation des processus d'AT à l'échelle nationale, provinciale, locale et des terroirs villageois dans le cadre de la mise en œuvre du PDF du MinAT.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1447 agents et cadres de l'Administration centrale et provinciale de l'AT ainsi que experts des PIREDD (le cas échéant) dotés des connaissances sur le NCSO du SG/AT et des capacités techniques pour la réalisation des processus d'AT à l'échelle nationale, provinciale, locale et des terroirs villageois dans le cadre de la mise en œuvre du PDF du MinAT.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 rapport cartographique des zones à hauts risques aux catastrophes naturelles des villes de Boende et Bokungu établi par l'ONAT, grâce à l'appui ciblé fourni à l'ONAT dans le cadre de la phase pilote du projet du gouvernement en rapport avec le référentiel des zones vulnérables aux catastrophes naturelles en RDC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 rapport cartographique des zones à hauts risques aux catastrophes naturelles des villes de Boende et Bokungu établi par l'ONAT, grâce à l'appui ciblé fourni à l'ONAT dans le cadre de la phase pilote du projet du gouvernement en rapport avec le référentiel des zones vulnérables aux catastrophes naturelles en RDC.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadres (<a href="#">Arrêté création ONAT</a>) et outils techniques de l'AT dont les <a href="#">guides méthodologiques de l'AT</a> pour la réalisation des PPAT, PLAT et <a href="#">guide PSAT</a> ainsi <a href="#">PDF</a> et <a href="#">PDI</a> mis en place ;</li> </ul>
<p><b>Produit 1.4 La vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 PIREDD</b> (Kwilu, Equateur et Tshopo) ont été accompagnés techniquement par le MinAT dans la réalisation des processus d'AT à travers : (i) le renforcement de la collaboration entre l'administration provinciale de l'AT et le programme, (ii) la vulgarisation des GM et pour la réalisation des plans d'AT (PPAT, PLAT et PSAT) et (iii) l'amélioration de la qualité des outils déjà élaborés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>5 PIREDD</b> ont été accompagnés techniquement par le MinAT dans la réalisation des processus d'AT à travers : (i) les diagnostics pour la réalisation du PPAT (PIREDD/Sud-Ubangi) et l'utilisation du GM pour le zonage participatif des terroirs villageois et l'élaboration du PSAT (PIREDD/Maniema et PIREDD/Equateur) ;</li> <li>• 1<sup>ère</sup> phase du processus de préparation du SNAT finalisé et sanctionnée par la validation du <a href="#">rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux établis en vue de l'élaboration du SNAT</a> en septembre 2022, finalisée.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rapports de cadrage méthodologique des processus d'élaboration de la PNAT et du SNAT</a> validés par toutes les parties prenantes.</li> </ul>



### 3. Défis de mise en œuvre

#### 3.1 Défis liés au contexte du pays

La **promulgation de la Loi relative à l' AT (LAT) par le Président de la République** a été le seul défi majeur de l' année 2024. La LAT promulguée ne fait pas partie des cibles ou livrables attendus du projet. La cible définie dans le cadre des résultats du PARAT porte plutôt sur « **l'adoption du projet de LAT** ». Il s'est avéré cependant nécessaire d'étendre l'appui sur le processus de promulgation qui purement politique afin d'assurer la transition avec le PAAJ à travers la mise à disposition des experts de la CAT dont la prise en charge est assurée par le projet. Ces derniers sont impliqués activement dans les discussions et travaux au niveau notamment du parlement. Malgré les efforts consentis après son adoption par les deux chambres du Parlement, LAT n'est toujours pas promulguée par le Président de la République. La Présidence l'a retourné au parlement en 2023 pour harmonisation du point de vue de sa forme. Les recommandations de la Présidence ont été intégrées, mais il faudra attendre la session parlementaire de mars 2025 pour statuer sur le rapport de la commission paritaire adhoc mise en place qui a travaillé sur l'amélioration du projet de LAT. Le Min AT assure le suivi régulier du processus, mais au-delà de cette démarche, un plaidoyer du FONAREDD auprès du Parlement et de la Présidence de la République est nécessaire, car l'absence de la LAT aura un impact négatif sur l' atteinte des jalons de la 2<sup>ème</sup> LOI CAFI tel que la réalisation du SNAT et la mise en place des conseils national, provinciaux, locaux et communaux d' AT.

#### 3.2 Défis inhérents au projet

Les deux défis majeurs relevés au cours de la période sous examen portent sur :

- **L'harmonisation des plans d'AT et leur alignement avec les guides méthodologiques (GM) développés dans le cadre du PARAT** : tous les PPAT, PLAT et PSAT ne sont pas produits selon la même méthodologie ; ce qui rend difficile leur suivi et mise en cohérence par le MinAT. Aucune action concrète n'a été menée pour adresser cette préoccupation au cours de la période sous examen. En revanche, le projet propose deux (2) mesures sous sont envisageables le lead du FONAREDD :
  - Une réunion du Ministre de l'AT avec tous les PTF intervenant dans le secteur de l'AT pour échanger sur les processus d'AT au niveau national et sous-national (état de lieux, contraintes et pistes de solutions ;
  - Un atelier national sur l'harmonisation et la vulgarisation des GM de l'AT regroupant tous les acteurs clés (CAFI, FONAREDD, PIREDD, société civile, PTF, ...) ;
- **La synergie entre les PIREDD et le Ministère de l'AT** : le renforcement et/ou la mise en place des passerelles formelles de collaboration est nécessaire pour améliorer l'accompagnement technique du MinAT, la coordination des processus d'AT et la qualité des plans d'AT réalisés ainsi que leur alignement avec la PNAT, la LAT et le SNAT le moment venu.

#### 3.3 Commentaires

La mise en œuvre du programme au courant de l'année 2024 a été confrontée aux contraintes suivantes :

- Le retard dans la signature de la LoA avec le FONAT intervenue au mois de mai a impacté négativement la mise en œuvre des activités prévues dont la quasi-totalité ont été reportées. Les discussions avec le MinAT sur le paiement des arriérés de primes des agents/cadres du MinAT et honoraires des experts de la CAT sont à la base de cette situation. Des réajustements conséquents dans la planification opérationnelle ont été opérés au 2<sup>ème</sup> semestre 2024 ; ce qui a permis de rattraper ce retard ;
- L'irrégularité et la rareté des vols, ne permettant pas d'organiser des missions de renforcement des capacités dans certaines provinces telles que le Haut – Uélé ;

- La lenteur dans le processus de passation des marchés publics pour l'acquisition de deux bus de transport pour le personnel du MinAT et la contractualisation d'un cabinet pour la réalisation de l'étude stratégique environnementale et sociale de la PNAT.

## 4. Evaluation de la performance du projet

### 4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

**Tableau évaluation de la performance :**

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>6</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2021 (en cumulatif) <sup>7</sup>	Valeur 2022 (en cumulatif) <sup>8</sup>	Valeur 2023 (en cumulatif) <sup>9</sup>	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>10</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>11</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>12</sup>
<b>Produit 1.1 : La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT</b>	1.1.1. Nombre d'analyses de base pour l'élaboration d'une PNAT intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ disponibles ( <b>Jalon LOI 2018a</b> )	0	2	2	1	1	1	3	8	3		Nombre d'analyses (études) de base, revu de 8 à 3 : (i) <a href="#">revue du cadre juridique de l'AT en RDC</a> , (ii) étude du capital forestier national, (iii) étude du potentiel agricole de la RDC.
	1.1.2 Existence de la PNAT consensuelle tenant compte des enjeux nationaux et internationaux de la REDD+ ( <b>jalon LOI 2020</b> ) et disposant d'une	0	0	0	1	1	1	1	1	1		PNAT validé techniquement en janvier 2021 et adoptée par le gouvernement en conseil des ministres en juillet 2021

<sup>6</sup> Préciser l'unité.

<sup>7</sup> Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2021

<sup>8</sup> Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2022

<sup>9</sup> Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2023

<sup>10</sup> Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

<sup>11</sup> Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

<sup>12</sup> Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>6</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2021 (en cumulatif) <sup>7</sup>	Valeur 2022 (en cumulatif) <sup>8</sup>	Valeur 2023 (en cumulatif) <sup>9</sup>	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>10</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>11</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>12</sup>
	étude d'impact socio environnementale stratégique											
	1.1.3 Existence d'un avant-projet de LAT avec des dispositions sur le développement durable et la sauvegarde des écosystèmes (forestiers) comme axe majeur et une étude socio environnementale stratégique	0	0	0	1	1	1	1	1	1		LAT validé techniquement en janvier 2021 et adoptée par le gouvernement en conseil des ministres en septembre 2021
	1.1.4 Existence d'un Plan de communication et de vulgarisation sur la PNAT et la LAT	0	1	0	0	1	1	1	1	1		Contractualisation tardive du FONAT pour la mise en œuvre du PTA 2024.
<b>Produit 1.2 : La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation de la réforme de l'AT légales</b>	1.2.1 Nombre d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et concertations dans le cadre du processus de la réforme de l'AT, légales, performantes et fonctionnels (COPIRAT, CT de suivi de la réforme AT et SG/AT)	0	1	0	1	1	1	1	3	3		Contractualisation tardive du FONAT pour la mise en œuvre du PTA 2024.

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>6</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2021 (en cumulatif) <sup>7</sup>	Valeur 2022 (en cumulatif) <sup>8</sup>	Valeur 2023 (en cumulatif) <sup>9</sup>	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>10</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>11</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>12</sup>
	1.2.2 Degré d'implication de l'administration de l'AT dans le pilotage, la mise en œuvre et les concertations dans le cadre du processus de la réforme de l'AT	Très faible	Forte	Faible	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte		Contractualisation tardive du FONAT pour la mise en œuvre du PTA 2024. Report des activités sua 2 <sup>ème</sup> semestre.
<b>Produit 1.3 Le MinAT est restructuré et doté de moyens humains et matériels de haut niveau pour renforcer ses capacités et son leadership et appuyer le processus de réformes de l'AT</b>	1.3.1 Existence de la cellule technique (CAT) d'appui à la réforme AT fonctionnelle	0	1	0	1	1	1	1	1	1		Contractualisation tardive du FONAT pour la mise en œuvre du PTA 2024. Report des activités sua 2 <sup>ème</sup> semestre. Fonctionnement de la CAT non appuyé
	1.3.2 Existence d'un programme de renforcement des capacités (mise à niveau) du MinAT opérationnel.	0	1	0	1	1	1	1	1	1		Contractualisation tardive du FONAT pour la mise en œuvre du PTA 2024. Report des activités sua 2 <sup>ème</sup> semestre.
	1.3.3 Existence d'un système de gestion du SIG/ONAT (ONAT) opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	1	1		Activité supprimée au profit de 2 études de base jugées prioritaires.
	1.3.4 Existence d'un atlas de l'AT fonctionnel	0	0	0	0	0	0	0	1	1		Activité transférée dans le cadre du PAAJ
<b>Produit 1.4 La vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et</b>	1.4.1 Existence d'un Schéma national d'AT (SNAT) élaboré et validé,	0	0	0	0	0	0	0	0	1		Activité transférée dans le cadre du PAAJ

Produits	Indicateurs	Ligne de base <sup>6</sup>	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2021 (en cumulatif) <sup>7</sup>	Valeur 2022 (en cumulatif) <sup>8</sup>	Valeur 2023 (en cumulatif) <sup>9</sup>	Valeur actuelle (en cumulatif) <sup>10</sup>	Cible finale dans le prodoc <sup>11</sup>	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires <sup>12</sup>
<b>oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable</b>	1.4.2. Nombre de guides méthodologiques pour l'élaboration des outils de planification des territoires suivants : SPAT et PLAT élaborés et validés	0	0	0	0	7	7	6	6	6		
	1.4.3 Nombre des SPAT (PPAT) préparés par les PIREDD grâce aux guides méthodologiques mis à disposition par le programme	0	0	0	0	0	0	3	3	3		Cf. PIREDD-O
	1.4.4 Nombre des PLAT développés par les PIREDD grâce au guide méthodologique mis à disposition par le programme	0	0	0	0	0	0	8	8	8		Cr. PIREDD-O

## 4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours (cfr; <a href="#">PTA/PTBA 2024</a> du PARAT)	Produit <sup>13</sup> (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA	Chronologie prévue pour cette activité <sup>14</sup>	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
1. Plaidoyer auprès des institutions compétentes pour la prise en compte des mesures d'application de la LAT	1.1	Un atelier de plaidoyer réalisé	Du <a href="#">30/09/2024</a> au <a href="#">30/09/2024</a>	1	0. Atteint	<p>Progrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les textes du projet de LAT ont été harmonisés et observations de la Présidence de la République ont été intégrés dans le projet de LAT adoptés par le parlement par la commission tripartite SENAT-AN-MinAT mise en place sur demande du MinAT ;</li> <li>• Plus de 50 représentants des institutions impliquées dans la réforme de l'AT (Ministères sectoriels clés, établissements publics, société civile, secteur privé et PTF) ont été informés des du processus de promulgation de la LAT et de ses avancées au cours de l'atelier de vulgarisation des instruments juridiques de l'AT organisé à Kinshasa par le MinAT les 10 &amp; 11/09/2024.</li> </ul> <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et validation du rapport de la commission tripartite à la session parlementaire de mars 2025 ;</li> <li>• Promulgation effective de la LAT par le Président de la République. et (iii) prise en compte des mesures d'application identifiées.</li> </ul>
2. Mettre en œuvre le plan de communication	1.1	Un plan de communication	Du <a href="#">01/04/2024</a> au <a href="#">30/09/2024</a>	0	0. Atteint	Progrès :

<sup>13</sup> Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

<sup>14</sup> Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours (cfr; <a href="#">PTA/PTBA 2024</a> du PARAT)	Produit <sup>13</sup> (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA	Chronologie prévue pour cette activité <sup>14</sup>	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
de la réforme de l'Aménagement du Territoire		pour la réforme de l'AT opérationnel				<ul style="list-style-type: none"> <li>La visibilité de la la réforme de l'AT a été améliorée grâce à l'acquisition et l'utilisation des produits y relatifs (affiches, T-shirts, képis, ...);</li> </ul> <p>La Couverture médiatique (reportage radios/ télévisions, articles de presse, de tous les évènements importants de la réforme de l'AT a été assurée. Ces évènements sont entre autres : (i) les journées d'échange et d'information sur la réforme de l'AT, (ii) l'atelier de vulgarisation des instruments juridiques de l'AT (PNAT, LAT, ...), (iii) les ateliers de validation des études de base (capital forestier et potentiel agricole) et (iv) les missions d'itinérance du SG/AT et de renforcement des capacités des divisions provinciales à l'AT.</p> <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'organisation des documentaires et des magazines sur les enjeux, défis, objectifs, avancées, leçons apprises et perspectives de la réforme de l'AT en lien avec les changements climatiques et le développement socio-économique durable de la RDC.</li> <li>La mise en place d'un réseau des communicateurs sur l'AT;</li> <li>L'appropriation et l'intégration de l'AT dans les planifications nationales, provinciales et locales de développement.</li> </ul>
3. Vulgariser le nouveau Cadre et Structures Organiques du MINAT (NCSO/MinAT)	1.2	Une mission d'itinérance & vulgarisation du NCSO/MinAT réalisée dans 5 provinces	Du <a href="#">01/04/2024</a> au <a href="#">30/09/2024</a>	1	0. Atteint	<p>Progrès</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un lot du document du NCSO du MinAT a été édité;</li> <li>48 agents et cadres du MinAT dont 10 femmes (21%) ont été mis à niveau pour effectuer des missions d'itinérance &amp; de vulgarisation du</li> </ul>



Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours (cfr; <a href="#">PTA/PTBA 2024</a> du PARAT)	Produit <sup>13</sup> (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA	Chronologie prévue pour cette activité <sup>14</sup>	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
						<p>NCSO/MinAT dans 5 provinces (cf. atelier de cadrage méthodologique des missions de vulgarisation du NCSO du MinAT du 10 au 13/07/2024 organisé à Kinshasa par le MinAT.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La mission d'itinérance &amp; vulgarisation du NCSO du MinAT a été déployée dans les 9 provinces suivantes : Kwilu (du 24-27/09), Tshopo (29/09 – 04/10), Equateur (02 – 09/10), Haut – Katanga (07 – 13/12), Lualaba (15 20/12), Sud – Ubangi (11 – 19/12), Kongo Central (15 – 22/12), Kasai Central (15 – 23/12), Nord Ubangi (17 – 24/12).</li> </ul> <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La poursuite de la mission d'itinérance &amp; vulgarisation du NCSO/MinAT dans les autres provinces dont le Haut Uélé</li> </ul>
4. Contribuer au fonctionnement du Secrétariat général à l'Aménagement du Territoire (SG/AT)	1.2	Un organe de cadrage politique légal (SG/AT) de la réforme de l'AT, performante et fonctionnel.	Du <b>01/01/2024</b> au <b>30/09/2024</b>	1	0. Atteint	<p>Progrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le fonctionnement du SG/AT a été assurée à travers un appui ponctuel axé sur : (i) le paiement de 100% des primes mensuelles 2023 (arriérés) et 2024 des agents et cadres du MinAT, (ii) la commande de 2 bus pour le transport du personnel de l'administration central, (iii) la dotation des équipements informatiques, matériels et fournitures de bureau, (iv) la fourniture de service Internet, (v) la prise en charge du fonctionnement des véhicules du SG/AT acquis dans le cadre du PARAT, (vi) l'approvisionnement en crédits téléphones et la prise en charge des frais de voyage</li> </ul>

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours (cfr; <a href="#">PTA/PTBA 2024</a> du PARAT)	Produit <sup>13</sup> (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA	Chronologie prévue pour cette activité <sup>14</sup>	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
						<p>des agents et cadres en mission dans le cadre du programme.</p> <p>Défis</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La livraison de 2 bus de transport commandés.</li> </ul>
5. Assurer des Formations spécifiques au profit des Cadres et Agents du MINAT du niveau Central et Provincial en appui à la mise en œuvre du Plan Directeur de Formation	1.3	Au moins trois formations spécifiques organisées	Du <b>01/04/2024</b> au <b>31/12/2024</b>	3	0. Atteint	<p>Progrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>6 ateliers de formation ont été réalisés : (i) 1 atelier à Kinshasa au profit des chefs de divisions urbaines du 05 au 07/07/2024 et (ii) 5 ateliers en faveur des agents et cadres des divisions provinciales suivantes : Haut – Katanga (07 – 13/12), Lualaba (15 20/12), Sud – Ubangi (11 – 19/12), Kongo Central (15 – 22/12), Kasai Central (15 – 23/12), Nord Ubangi (17 – 24/12).</li> </ul> <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La poursuite des formations dans les provinces non touchées dont le Haut Uélé.</li> </ul>
1. Fournir un appui ciblé à l'ONAT	1.3	Un référentiel national des vulnérabilités aux catastrophes naturelles de l'espace physique du Pays disponible	Du <b>01/04/2024</b> au <b>30/06/2024</b>	1	0. Atteint	<p>Progrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 mission de collecte des données sur la cartographie des zones à haut risque a été présentée, les aléas et les risques liés aux catastrophes naturelles a été effectuée à Boende par les experts de l'ONAT du 30/10 au 06/11/2024.</li> <li>1 atelier d'élaboration du référentiel des zones vulnérables aux catastrophes naturelles (cas des villes de Boende et du village Bokungu, province de Tshuapa) a été réalisé à Kinshasa par l'ONAT en dates du 12 &amp; 13/11/2024.</li> </ul>

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours (cfr; PTA/PTBA 2024 du PARAT)	Produit <sup>13</sup> (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA	Chronologie prévue pour cette activité <sup>14</sup>	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
						Défis : <ul style="list-style-type: none"> <li>La production du Référentiel national des vulnérabilités aux catastrophes naturelles de l'espace physique du Pays.</li> </ul>
2.Finaliser les études de base pour la réalisation du Schéma national d'AT	1.3	Deux études de base (capital forestier et potentiel agricole) validées par les parties prenantes	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	2	0. Atteint	Progrès : <ul style="list-style-type: none"> <li>Les 2 études de base (capital forestier et potentiel agricole) ont été finalisées.</li> </ul> Défis : <ul style="list-style-type: none"> <li>Edition et remise officielle des livrables de 2 études au Ministre de l'AT</li> </ul>
3.Prendre en charge le fonctionnement de la cellule d'appui technique (CAT) à la réforme de l'AT basée au SG/AT	1.3	Une CAT fonctionnel	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	1	0. Atteint	Progrès : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le fonctionnement régulier de la CAT SG/AT a été assurée à travers : (i) le paiement de 100% des honoraires 2023 et 2024 des experts, (ii) la dotation en matériels et fournitures de bureau, (iii) la fourniture de service Internet, (v) la prise en charge du fonctionnement d'un véhicule acquis dans le cadre du PARAT, (vi) l'approvisionnement en crédits téléphones et la prise en charge des frais de voyage des experts en mission dans le cadre du programme.</li> <li>Fonctionnement de la CAT assuré travers le paiement des honoraires 2023 &amp; 2024, la fourniture d'accès à l'Internet, de credit telephone, des matériels et fournitures de bureau.</li> </ul> Défis : La pérennisation des appuis

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours (cfr; <a href="#">PTA/PTBA 2024</a> du PARAT)	Produit <sup>13</sup> (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA	Chronologie prévue pour cette activité <sup>14</sup>	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
4. Renforcer les capacités des PIREDD la réalisation des plans provinciaux, locaux et simples d'AT	1.4	Au moins une mission d'appui aux PIREDD	Du <b>01/04/2024</b> au <b>30/06/2024</b>	<b>3</b>	0. Atteint	Progrès : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 missions d'appui technique aux PIREDD (Kwilu + Equateur) ont été réalisées.</li> </ul>

## 5. Résultats du Projet

### 5.1 Contributions aux impacts du cadre de résultats de CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 5.2 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

- ❖ **Projet approche territoriale** : remplir [l'annexe 1](#) : N/A
- ❖ **Projet approche habilitante** : remplir [l'annexe 2](#) : [Indicateurs transversaux PARAT](#)

Thématique	#	Indicateurs	Unité	Cible		Valeur				Commentaire
				finale (prodoc)	révisée (le cas échéant)	2021 (en cumulatif)	2022 (en cumulatif)	2023 (en cumulatif)	2024 (en cumulatif)	
Gouvernance du projet <i>Les structures de gouvernance du projet fonctionnent</i>	G1	Nb de personnes participant activement aux structures de gouvernance, ventilé par type de structure, par le genre, par le type d'institutions (eg ONG) et par groupe vulnérable (Peuples Autochtones)	Nb	N/D		158 (142 H dont 1 PA + 16 F)	175 (157 H dont 1 PA + 18 F)	175 (157 H dont 1 PA + 18 F)	200 (180 H dont 1 PA + 18 20 F)	PA représenté par REPALEF
	G2	Nombre de visites de suivi réalisées par les agents du projet, <i>ventilé par type</i>	Nb							
	G3	Nombre de réunions du COPIL de projet organisées et préparées en adéquation avec le Règlement d'ordre intérieur et les TOR/MOP de CAFI et du FONAREDD	Nb	4		6	7	7	8	Au moins 1 COPIL par an (cf. CR des réunions dans l'espace collaboratif)
	G4	Nombre de réunions du Comité de gestion de projet (FONAREDD, CAFI, Agence) organisés et préparés de manière adéquate	Nb							
Mobilisation des investissements	M1	Co-financements mobilisés par le projet, dont financements	\$							
	M2	a. En amont du projet b. Pendant la mise en œuvre du projet								
Réformes et appropriation nationale <i>Le Cadre réglementaire et normatif est enrichi et actualisé intégrant les évolutions des enjeux internationaux sur le climat et en cohérence avec les nouvelles politiques sectorielles</i>	R1	Nombre de document de politique élaborés avec l'appui du projet, dont approuvés	nb	1		1	1	1	1	Il s'agit du document de PNAT adoptée par le gouvernement en conseil des ministres en juillet 2020
	R2	Nombre de projets de loi appuyés et leur statut (eg adoption par le Conseil des Ministres, adoption par l'Assemblée ou le Sénat etc)	nb	1		1	1	1	1	Il s'agit du projet de LAT adoptée par le gouvernement en conseil des ministres en septembre 2020, adopté par les 2 chambres du parlement, transmis à la présidence pour promulgation, retourné au parlement pour harmonisation de forme

### 5.3 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

N° du jalon dans la LOI <sup>15</sup>	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
2018a	Des « analyses de base réalisées pour l'élaboration d'une politique d'AT » intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+	2 études de base jugées prioritaires pour le processus SNAT (capital forestier et potentiel agricole) ont été finalisés. Tous les livrables attendus, produits par les consultants (FRMi et WUR) validés par les parties prenantes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 bilan-diagnostic sur la situation juridique de l'AT réalisé ;</li> <li>2 études de base jugées prioritaires pour le processus SNAT (capital forestier et potentiel agricole) ont été lancées.</li> </ul>	
2018b	Un « guide méthodologique » est élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales, dans le cadre des programmes intégrés et sur base des démarches locales de planification déjà réalisée.	RAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 Guide méthodologique pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales dans le cadre de PIREDD et sur base des démarches locales des planifications existantes validé en mai 2021</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les capacités des PIREDD sur l'utilisation du guide pour la réalisation des PSAT.</li> <li>Renforcer le suivi ainsi que le contrôle-qualité et la conformité des PSAT réalisés avec le guide.</li> </ul>
2018c	Un effort ciblé pour garantir que la « programmation géographique nécessaire à la levée du moratoire sur les concessions forestières industrielle » sera réalisée dans le cadre d'une démarche d'AT.	RAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en compte de la programmation géographique dans l'étude sur le capital forestier disponible.</li> <li>Evolution actuelle du contexte institutionnel sur la levée du moratoire.</li> </ul>	Recadrage de ce jalon de la LOI afin d'orienter les actions à entreprendre ; Suivi des travaux sur le moratoire.
2020	Une « Politique d'Aménagement du Territoire » respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des	RAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadrage méthodologique du processus d'élaboration de la PNAT + projet de LAT (2018) ;</li> <li>Diagnostic de la problématique de l'AT (2019) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation de financement auprès de CAFI (solde 2<sup>ème</sup> tranche) pour la mise en œuvre du plan de communication de la réforme de l'AT ;</li> </ul>

<sup>15</sup> Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier :

[https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link)

	<p>communautés locales et peuples autochtones, et schémas directeurs provinciaux d'aménagement du territoire développés dans toutes les zones des programmes intégrés et validés dans au moins trois zones de programmes intégrés</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan-diagnostic sur le cadre juridique de l'AT (2019) ;</li> <li>• Validation technique de la PNAT (15/01/2020) ;</li> <li>• Validation technique du projet de LAT (22/01/2020) ;</li> <li>• Adoption de la PNAT en conseil des ministres (03/07/2020) ;</li> <li>• Adoption du projet de LAT en conseil des ministres et sa transmission à l'AN (2020) ;</li> <li>• Finalisation de la 1<sup>ère</sup> phase du processus d'élaboration du SNAT (validation du rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux en 2022) ;</li> <li>• Mise en place des GM pour la réalisation des PPAT et PLAT ;</li> <li>• Finalisation du plan de communication de la réforme de l'AT (2022)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement du suivi et du partage d'informations sur l'évolution du processus d'adoption et de promulgation de la LAT.</li> </ul>
--	---	--	---	--

## 6. Communication et promotion

### 6.1 Illustration spécifique

Deux évènements majeurs en termes de progrès, mais aussi de communication sur la réforme de l'AT ont marqué la période sous-évaluation. La première porte sur la restitution et la validation de tous les livrables produits par WUR sous contrat PNUD dans le cadre de l'étude sur le potentiel agricole de la RDC au cours de l'atelier du 18-20/06/2024. Le deuxième concerne la validation de tous les livrables produits par la firme FRMI sous contrat PNUD dans le cadre de l'étude sur le capital forestier national au cours de l'atelier du 26-28/06/2024 à la satisfaction de toutes parties prenantes.

La finalisation de ces études faisant partie des analyses sectorielles prioritaires est une grande avancée dans le processus de réforme d'AT en RDC. Sur le plan général, les résultats, conclusions et recommandations de celles-ci très attendus depuis quelques années permettront d'alimenter les réflexions et les discussions sur le SNAT, mais aussi les processus d'AT à l'échelle provincial et local et villageois. De façon spécifique, les données cartographiques fournies par l'étude sur le potentiel agricole pourront guider l'orientation géographique des investissements agricoles à travers tout le pays et la mise en place du cadastre agricole national dans une optique de préservation de la forêt. L'étude sur le capital forestier fournira des informations pertinentes pour les travaux relatifs à la programmation géographique des concessions forestières et le processus d'élaboration de la politique forestière de la RDC.

Les images illustrant les travaux des ateliers de validations desdites études et les liens y relatifs sont reprises ci-dessous :

#### 1) Etude sur le potentiel agricole

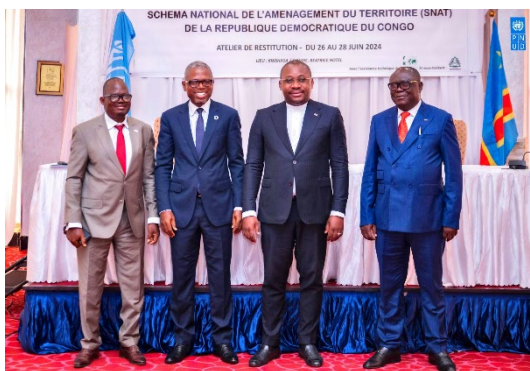




**Atelier de validation finale des livrables de l'étude sur le potentiel agricole de la RDC  
Kinshasa, Hotel Sultani, le 26 juin 2024**

**Liens : [https://drive.google.com/drive/folders/1WtmjMpeQBDDw7hAtIU-qZyTsdMsaDVFI?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/1WtmjMpeQBDDw7hAtIU-qZyTsdMsaDVFI?usp=drive_link)**

## 2) Etude sur le capital forestier national



**Atelier de restitution et validation des livrables de l'étude sur le capital forestier national  
Kinshasa, Beatrice Hotel, le 29 juin 2024**

**Lien : [https://drive.google.com/drive/folders/1WtmjMpeQBDDw7hAtIU-qZyTsdMsaDVFI?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/1WtmjMpeQBDDw7hAtIU-qZyTsdMsaDVFI?usp=drive_link)**

## 6.2 Stratégie et plan de communication

Le projet a doté le MinAT d'un plan de communication pour la réforme de l'AT 2023-2025. La finalité de cet outil est l'amélioration de la compréhension et l'intégration de la culture et pratique de l'Aménagement du Territoire dans tous les secteurs-clés impliqués dans la planification et l'utilisation des terres au niveau national, provincial et local. Ses trois objectifs sont les suivants :

- Assurer la visibilité de l'ensemble du processus de la réforme de l'AT,
- Mobiliser et impliquer toutes les parties prenantes dans la mise en oeuvre de ce processus d'en garantir l'appropriation et la pérennisation des acquis,
- Renforcer les capacités des cadres et agents du Ministère de l'AT ainsi que des experts sectoriels, sur les questions fondamentales et pertinentes de l'AT.

Cinq principaux groupes sont ciblés visées par les activités du plan de communication sur la réforme de l'AT à savoir :

- Groupe 1 : cabinet et administration centrale et provinciale du MinAT ;
- Groupe 2 : grand public, femmes et jeunes appartenant aux communautés locales et peuples autochtones ;
- Groupe 3 : organisations de la Société civile et entreprises privées, ...
- Groupe 4 : institutions étatiques (Président de la République, Sénat, Assemblée nationale, autres Ministères sectoriels, les Assemblées provinciales, recherches scientifiques et de recherche, enseignement supérieur et universitaire, etc.) ;

- **Groupe 5** : partenaires Techniques et financiers (coopérations bilatérales, agences des Nations unies, institutions internationales, bailleurs de fonds, etc.).

L'approche communicationnelle adoptée par ce plan de communication est **"Information, Education et Communication"** (IEC). Celle-ci repose sur les stratégies suivantes : communication de masse (presse écrite, presse en ligne, radio, télévision, affichage et Internet), communication de proximité (séminaires, panels, conférences publiques, réunions, ateliers, ...), plaidoyer, mobilisation sociale (relais communautaires, sketches, crieurs publics, affiches, ...) et communication événementielle (fêtes, journées nationales/internationales, foires, expositions, ...).

La mise en œuvre du plan de communication dont le budget est estimé à 321 000 USD/an bénéficie de l'appui du programme. Sa contribution reste cependant très limitée au regard des objectifs assignés ; d'où la nécessité de mobiliser des ressources conséquentes y compris auprès du gouvernement.

**Fournir un bref descriptif des efforts entrepris pour promouvoir CAFI (et le FONAREDD en RDC) y compris via l'utilisation de logos dans les publications finales du projet, sur le site du projet, et dans les ateliers avec les partenaires et parties prenantes, photos et hyperliens à l'appui.**


La promotion de CAFI et du FONAREDD a été maintenue à travers l'utilisation des logos sur tous les TdR, comptes-rendus des réunions/ateliers, rapports et produits de visibilité du programme (affiches, Roll Up, présentations, ...) utilisés pendant les événements ci-après :

- Atelier de restitution de l'atelier de validation finale de l'étude sur le potentiel agricole de la RDC (18-20/06/2024) ;
- Atelier de restitution et validation de l'étude sur le capital forestier national (26-28/06/2024) ;
- Ateliers de formation des agents et cadres de l'administration centrale et provinciale de l'AT ;
- Journées d'échange et d'information sur le processus de réforme de l'AT ;

Par ailleurs, lesdits logos ont été insérés sur les entêtes de tous nos documents (TdR, présentations, rapports, comptes rendus, ...) du programme et articles de presse publiés via les médias traditionnels, le site du PNUD et les réseaux sociaux (site PNUD, Facebook, X Post, YouTube, ...).

**Utilisez et reproduisez le tableau ci-dessous afin de décrire vos efforts de communications :**

<b>Nom du projet de communication</b>	Plan et stratégie de communication de la réforme de l'Aménagement du Territoire		
<b>Date de début du projet de communication</b>	01/01/2023	<b>Date de fin du projet de communication</b>	31/12/2025
<b>Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la visibilité de l'ensemble du processus de réforme de l'AT ;</li> <li>- Mobiliser et impliquer toutes les parties prenantes dans la mise en oeuvre de la réforme de l'AT afin d'en garantir l'appropriation et la pérennisation des acquis de ce processus ;</li> <li>- Renforcer les capacités des cadres et agents du MinAT et des experts sectoriels, sur les questions fondamentales et pertinentes de l'AT.</li> </ul>		
<b>Audience</b>	<b>Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)</b>	<b>Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)</b>	
Grand Public (autorités Politico-Administratives, entrepreneurs, bailleurs, PTF, acteurs société civile, Populations congolaises de Kinshasa, etc.)	Xxx personnes informées sur les résultats de l'étude sur le potentiel agricole de la RDC	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <a href="https://twitter.com/MinAT_RDC/status/1803873251959148578">https://twitter.com/MinAT_RDC/status/1803873251959148578</a> ;</li> <li>2. <a href="https://www.google.com/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=&amp;ved=2ahUKFwIF69bNgKCIAXUki_OHHQjtKccQFnoECCwQAQ&amp;">https://www.google.com/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=&amp;ved=2ahUKFwIF69bNgKCIAXUki_OHHQjtKccQFnoECCwQAQ&amp;</a></li> </ol>	

		<p><a href="https%3A%2F%2Fwww.adiac-congo.com%2Fcontent%2Fagriculture-presentation-des-resultats-de-letude-sur-le-potentiel-agricole-de-la-rdc-157959&amp;usg=AOvVaw3ZkivfrEcuRsgRkYUBZuXB&amp;opi=89978449">url=https%3A%2F%2Fwww.adiac-congo.com%2Fcontent%2Fagriculture-presentation-des-resultats-de-letude-sur-le-potentiel-agricole-de-la-rdc-157959&amp;usg=AOvVaw3ZkivfrEcuRsgRkYUBZuXB&amp;opi=89978449;</a></p> <p>3. <a href="https://www.google.com/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=&amp;ved=2ahUKewjeoID8gaCIAxWpif0HHUT1OJoQFnoECCoQAQ&amp;url=https%3A%2F%2Fdepeche.cd%2F2024%2F06%2F18%2Frdc-kinshasa-abrite-le-quatrieme-atelier-sur-letude-du-potentiel-agricole-de-la-rdc%2F&amp;usg=AOvVaw0DAGvGTcP JsPXJQW6m8M0&amp;opi=89978449">https://www.google.com/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=&amp;ved=2ahUKewjeoID8gaCIAxWpif0HHUT1OJoQFnoECCoQAQ&amp;url=https%3A%2F%2Fdepeche.cd%2F2024%2F06%2F18%2Frdc-kinshasa-abrite-le-quatrieme-atelier-sur-letude-du-potentiel-agricole-de-la-rdc%2F&amp;usg=AOvVaw0DAGvGTcP JsPXJQW6m8M0&amp;opi=89978449</a></p>
Grand Public (autorités Politico-Administratives, entrepreneurs, bailleurs, acteurs société civile, Populations congolaises de Kinshasa, etc.)	Xxx personnes informées sur les résultats de l'étude sur le capital forestier de la RDC	<p>1. <a href="https://www.facebook.com/share/v/59xViXayvR5F71i8/">https://www.facebook.com/share/v/59xViXayvR5F71i8/</a></p> <p>2. <a href="https://www.instagram.com/reel/C8r4luguwdr/?utm_source=ig_web_copy_link&amp;igsh=MzRIODBiNWFIZA==">https://www.instagram.com/reel/C8r4luguwdr/?utm_source=ig_web_copy_link&amp;igsh=MzRIODBiNWFIZA==</a></p> <p>3. <a href="https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7211769664241070081">https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7211769664241070081</a></p> <p>4. <a href="https://x.com/PNUDRDC/status/1805996923322593598https://www.environews-rdc.org/articles/2024/06/30/foret-validation-de-letude-sur-le-capital-forestier-de-la-rdc/">https://x.com/PNUDRDC/status/1805996923322593598https://www.environews-rdc.org/articles/2024/06/30/foret-validation-de-letude-sur-le-capital-forestier-de-la-rdc/</a></p> <p>5. <a href="https://www.eraift-rdc.org/fr/allcategories-fr/fr/80-blog/news/577-l-eraift-participe-a-l-atelier-de-restitution-de-l-etude-sur-le-capital-forestier-national-en-vue-de-la-preparation-du-schema-national-sur-l-amenagement-du-territoire-snat-de-la-republique-democratique-du-congo-kinshasa-26-28-juin-2024">https://www.eraift-rdc.org/fr/allcategories-fr/fr/80-blog/news/577-l-eraift-participe-a-l-atelier-de-restitution-de-l-etude-sur-le-capital-forestier-national-en-vue-de-la-preparation-du-schema-national-sur-l-amenagement-du-territoire-snat-de-la-republique-democratique-du-congo-kinshasa-26-28-juin-2024</a></p>
Grand Public (autorités Politico-Administratives, entrepreneurs, bailleurs, acteurs société civile, Populations congolaises de Kinshasa, etc.)	Xxx personnes informées sur les réalisations du PARAT en 2024	<p>1. <a href="https://www.adiac-congo.com/node/159589">https://www.adiac-congo.com/node/159589</a></p> <p>2. <a href="https://www.adiac-congo.com/node/158347">https://www.adiac-congo.com/node/158347</a></p> <p>3. <a href="https://www.adiac-congo.com/node/158502">https://www.adiac-congo.com/node/158502</a></p> <p></p> <p>AUD-20250119-WA0038.mp3</p> <p>4.</p>

## 7. Exécution financière

### 7.1 Décaissements

a) Taux de décaissements du projet.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (semestre ou année)	D) Dépenses 1 <sup>ère</sup> semestre ou annuelles	E) Solde au 31/12/2024	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Dépenses cumulées depuis le début du programme	H) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet	I) Montants engagés mais non dépensés
<b>Produit 1</b> : la RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement	589 983	324 658,16	5 791,48	318 866,68	1,78	966 195,43	163,77	0,00
<b>Produit 2</b> : la RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles	435 195	263 150,00	356 090,83	- 92 940,83	135,32	663 935,23	152,56	0,00
<b>Produit 3</b> : les capacités (techniques, humaines et matérielles) et le leadership de l'Administration centrale et provinciale du Ministère de l'AT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT	2 752 418	905 733,77	1 046 246,36	- 140 512,59	115,51	3 874 859,13	140,78	0,00
<b>Produit 4</b> : la vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable	2 656 200	-	-	-	-	1 186 589,89	44,67	0,00
<b>Total Coûts Résultats</b>	<b>6 433 796</b>	<b>1 493 541,93</b>	<b>1 408 128,67</b>	<b>85 413,26</b>	94,28	<b>6 691 579,68</b>	<b>104,01</b>	<b>0,00</b>
Total Coûts M&E	114 500	54 221,07	-	54 221,07	-	-	0,00	0,00
Total Coûts Gestion de Projet (PMC)	1 451 704	176 043,64	314 476,35	- 138 432,71	178,64	1 307 218,70	90,05	0,00
<b>Coût Total Indirect</b>	<b>1 566 204</b>	<b>230 264,71</b>	<b>314 476,35</b>	<b>- 84 211,64</b>	136,57	<b>1 307 218,70</b>	<b>83,46</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>8 000 000</b>	<b>1 723 806,64</b>	<b>1 722 605,02</b>	<b>1 201,62</b>	<b>99,93</b>	<b>7 998 798,38</b>	<b>99,98</b>	<b>0,00</b>

b) Tableau 8.2

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, **avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC)**

CATEGORIES DE BUDGET UNDG	Budget 1er Tranche	Dépenses	%	Budget deuxième tranche	Dépenses	%	TOTAL USD		
							Budget	Dépenses	%
1. Personnels	644 172,00	678 391,34	8,05%	-	-	-	644 172,00	678 391,34	8,48%
2. Fournitures, produits de base, matériaux	508 200,00	576 539,25	6,35%	-	-	-	508 200,00	576 539,25	7,21%
3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	440 836,00	449 441,33	5,51%	-	-	-	440 836,00	449 441,33	5,62%
4. Services contractuels	2 230 000,00	1 374 213,98	27,88%	-	-	-	2 230 000,00	1 374 213,98	17,18%
5. Voyages	1 371 200,00	1 085 821,63	17,14%	-	-	-	1 371 200,00	1 085 821,63	13,57%
6. Transferts et subventions aux contreparties	2 157 866,00	3 196 465,02	26,97%	-	-	-	2 157 866,00	3 196 465,02	39,96%
7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	124 362,00	136 803,66	1,55%	-	-	-	124 362,00	136 803,66	1,71%
<b>Total des Coûts Directs</b>	<b>7 476 636,00</b>	<b>7 497 676,21</b>	<b>93,46%</b>	-	-	-	<b>7 476 636,00</b>	<b>7 497 676,21</b>	<b>93,74%</b>
8. Coûts de soutien indirects (Max. 7 %)	523 364,00	501 122,17	6,54%	-	-	-	523 364,00	501 122,17	6,26%
<b>TOTAL des Coûts</b>	<b>8 000 000,00</b>	<b>7 998 798,38</b>	<b>99,98%</b>	-	-	-	<b>8 000 000,00</b>	<b>7 998 798,38</b>	<b>99,98%</b>

**Note importante** : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur [1]	Dépenses Cumulatives en US \$ [2]
<b>Effet 1 : Les investissements publics et privés sont effectués dans un cadre global de l'utilisation de l'espace qui concourt à la préservation des forêts et au développement durable de la RDC »</b>		<b>7 998 798,38</b>
<b>Produit 1</b> : la RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan-diagnostic du cadre législatif et orientations stratégiques de l'AT réalisé en 2019 ;</li> <li>• Document de PNAT adopté par le gouvernement en juillet 2020 ;</li> <li>• Projet de LAT examiné, adopté par le parlement (AN &amp; Senat) en novembre 2023, transmis à la Présidence pour promulgation et renvoyé au parlement pour hominisation de la forme ;</li> <li>• Plan de communication de la réforme de l'AT élaboré et mis en œuvre à travers la couverture médiatique des réunions, ateliers et missions du MinAT dans le cadre de la réforme de l'AT aussi bien à Kinshasa qu'en provinces.</li> </ul>	<b>966 195,43</b>
<b>Produit 2</b> : la RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacités humaines (expertise nationale/CAT et expertise internationale) et matérielles (équipements IT, matériels roulants, matériels de bureau, mobiliers, etc.) du MinAT ont été renforcées pour la mise en œuvre de la réforme de l'AT</li> <li>• Projet de décret portant création et fonctionnement du COPIRAT adopté par le conseil des ministres moyennant amendement</li> </ul>	<b>663 935,23</b>
<b>Produit 3</b> : les capacités (techniques, humaines et matérielles) et le leadership de l'Administration centrale et provinciale du Ministère de l'AT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadres (ONAT) et outils techniques de l'AT mis en place (guides méthodologiques de l'AT pour la réalisation des PPAT, PLAT et PSAT ainsi que plan de communication, PDF et PDI ;</li> <li>• Consultations nationales et provinciales des parties prenantes sur les différents livrables attendus réalisées (notes de cadrage méthodologique, bilan diagnostic du cadre législatif, rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux de l'AT, PDF, PDI, pan de communication de la réforme de l'AT, guides méthodologiques, ...)</li> <li>• GM pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois/entités territoriales et des PSAT validé</li> <li>• Fonctionnement au quotient de la CAT/MinAT assurée</li> <li>• PIREDD accompagnés par la CAT dans la réalisation des PSAT (Kwilu, Sud Ubangi, Maniema et Equateur) ;</li> <li>• Participation du MinAT à la réalisation de l'atlas des ressources renouvelables et non renouvelables appuyée à travers les experts de la CAT</li> <li>• Deux études de base (capital forestier + potentiel agricole) prioritaires pour le processus SNAT finalisées en 2024</li> </ul>	<b>3 874 859,13</b>
<b>Produit 4</b> : la vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase de préparation du SNAT finalisée et sanctionnée par le rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux établis en vue de l'élaboration du SNAT validé en septembre 2022</li> <li>• GM pour la réalisation des PPAT et PLAT validés.</li> <li>• Processus d'AT conduits par les PIREDD ont été appuyés : (i) PIREDD Sud Ubangi (diagnostics pour la réalisation du PPAT), PIREDD Kwilu (PPAT et PLAT), PIREDD Maniema et Equateur (utilisation du Guide méthodologique pour le zonage participatif des terroirs villageois et l'élaboration du PSAT).</li> </ul>	<b>1 186 589,89</b>

<b>Coordination et gestion du Programme</b> d'ensemble des activités sont assurées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge des staffs de coordination et gestion du programme assurée</li> <li>• Matériels, équipements et fournitures de bureau acquis</li> <li>• Réunions de COPIL organisées</li> <li>• Accès Internet et approvisionnement en credit tél assurés</li> <li>• Visites programmatiques en provinces réalisés</li> </ul>	<b>806 096,53</b>
<b>GMS (7%)</b>		<b>501 122,17</b>
<b>TOTAL</b>		<b>7 998 798,38</b>

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
<b>Aménagement du Territoire</b>	<b>8 000 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>8 000 000,00 \$</b>
Foncier	N/A	N/A	N/A
Agriculture	N/A	N/A	N/A
Forêt	N/A	N/A	N/A
Energie	N/A	N/A	N/A
Mines et Hydrocarbures	N/A	N/A	N/A
Démographie	N/A	N/A	N/A
Gouvernance	N/A	N/A	N/A

## 7.2 Contrats

### Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires sur les réalisations (ou livrables)
-	Renforcement des capacités du MinAT pour le pilotage et la mise en œuvre de la réforme de l'AT (communication, appui au SG/AT,	FONAT	Autre (Etablissement publique)	1041627,23 \$	22/05/2024	23/05/2024	31/12/2024	8 mois	Le FONAT a reçu des ressources du PARAT pour financer la mise en œuvre des activités prévues dans le PTA 2024 au profit du MinAT.

#### Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
N/A	N/A	N/A



### 7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Toutes les dépenses réalisées au cours de l'année sous examen sont alignées aux prévisions du PTA/PTBA 2024 et exécutées suivant les procédures financières de l'agence. Il en est de même pour l'approvisionnement en biens et services ainsi que les ressources humaines gérées par des unités de l'agence spécialement chargées de prendre en charge ces questions.

Leur exécution a connu cependant un grand retard à cause de longues discussions (entre novembre 2023 – mars 2024) avec le MinAT et le FONAREDD sur la priorisation des activités à mettre en œuvre et les modalités de paiement des arriérés 2023 des primes des agents du SG/AT et honoraires de la CAT au regard des procédures de l'agence en la matière. Ce retard est à la base de la signature tardive du PTA/PTBA 2024 (mars 2024) et de la Lettre d'accord (LOA) avec le FONAT (mai 2024), partie responsable désignée par le MinAT pour la mise en œuvre les activités.

Des mesures prises par le Programme au 2<sup>ème</sup> semestre ont permis de rattraper ledit retard et de réaliser la quasi-totalité des résultats attendus. Ces mesures ont porté notamment sur : (i) le réajustement du chronogramme des activités, particulièrement pour les missions provinciales de renforcement des capacités, (ii) le suivi renforcé des activités (réunions tripartite Projet – FONAT – SG/AT) et (iii) la réduction de la durée de traitement des avances au profit FONAT (demande, liquidation et virement).

Le Programme n'a pas alloué des ressources pour la mise en œuvre des activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes en 2024.

Le PARAT n'est pas concerné par la demande de la 2<sup>ème</sup> tranche restant au compte du MPTF car la totalité de budget alloué au projet (8 M\$) par CAFI a été déjà transféré par MPTF. La dernière tranche (1,375 M \$) a été décaissée en décembre 2023 pour financer l'extension d'une année accordée au projet jusqu'au 31 décembre 2024. Aucune autre extension après cette période n'a été sollicitée par l'agence.

Aucun processus de passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US n'a été prévu en 2024. Les contrats avec FRMi (étude capital forestier) et WUR (étude potentiel agricole) datent respectivement de 2022 et 2023 bien que les livrables ont été produits et finalisés en 2024.

### 7.4 Mobilisation de ressources

Le PARAT n'a pas mobilisé des ressources financières complémentaires au courant de l'année 2024.

### 7.5 Audits

Le Programme n'a pas été audité.

### 7.6 Révisions budgétaires

Le PARAT n'a pas fait l'objet de révisions budgétaires en 2024.

## 8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

### 8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet	1	1	04/03/2024	<a href="#">COMPTE RENDU DU COPIL CCEV 2024</a>
Comité Technique de Gestion	N/A	N/A	N/A	
Missions de suivi terrain	N/A	N/A	N/A	
Etudes de suivi d'activités	N/A	N/A	N/A	

### 8.2 Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
N/A	N/A	N/A	N/A	

### 8.3 Intégration des leçons apprises

Thématique	Leçon apprise	Plan d'action	Intégration dans le projet
	Rien à signaler		

### 8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

Le projet n'a pas fait l'objet de révision budgétaire au cours de l'année sous examen.

## 9. Thèmes transversaux

### 9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Nombre de ces personnes enrôlées	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	Rien à signaler			
Suivi-évaluation	Rien à signaler			

**Commentaire :** l'intervention est un appui institutionnel à la réforme de l'AT qui ne donne pas beaucoup d'options pour les activités spécifiques au genre et à l'égalité du sexe. Des efforts consentis pour insérer et faire respecter les principes d'inclusivité dans la PNAT, le projet de LAT, les consultations et le plan directeur de formation du MinAT.

## 9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

### a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : Non

Dans l'affirmative, veuillez

1. Fournir un hyperlien à cette étude
2. Décrire brièvement ses conclusions majeures et/ou mises à jour au cours de la période. Indiquer si des révisions ont été effectuées

### b. Plan de gestion environnementale et sociale

Le projet at-il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui  Non

Dans l'affirmative, veuillez

1. Fournir l'hyperlien
2. Décrire la mise en œuvre et suivi du plan de gestion environnementale et sociale au cours de la période
3. Indiquer s'il y a des retards ou problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du PGES au cours de la période

### c. Gestion des plaintes et recours

Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets. Il convient d'établir ou de mettre à disposition des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l'exécution des activités du projet.

- 1) Le mécanisme de plaintes est-il décrit dans un document spécifique ou sur une plateforme en ligne ?  
Dans l'affirmative, fournir l'hyperlien :
  - **Oui**
  - **Lien : <https://ee.kobotoolbox.org/x/VXZUTGEV>.**
- 2) Veuillez fournir le nombre de plaintes enregistrées par le mécanisme de gestion des plaintes, et le nombre de plaintes traitées depuis le début du projet
  - **Nombre de plaintes enregistrées : 0**
- 3) Veuillez fournir un résumé des plaintes déposées pour la période de rapportage

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise
	-	N/A		
	-	N/A		

Veuillez préciser comment les parties prenantes bénéficiaires ont été activement informées de l'existence et du fonctionnement du mécanisme de plaintes et recours

- 4) Veuillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.

#### d. Garanties de Cancún

##### Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

FONAREDD (2016)	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	Prise en compte de cette préoccupation dans : - La réalisation de deux études de base (capital forestier et potentiel agricole) finalisées fin juin 2024 : consultation, collecte des données, résultats obtenus, etc. ; - Les processus d'AT des PIREDD Kwilu (PPAT) et Equateur (PSAT), accompagnés par la CAT/MinAT.	
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	Idem	
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)	N/A	
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)	N/A	
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones	N/A	
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	N/A	
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)	N/A	
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;		
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.		

C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail		
---	--	--

## 10. Gestion des risques

### 10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

#### Gestion des risques

Identification des risques			Traitement du risque		
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
L'instabilité politique vers le changement des membres du gouvernement dont le Ministre de l'AT freine la réalisation des ambitions d'AT et de REDD	Politique	Amoindri	Rencontres avec les nouvelles équipes gouvernementales pour les sensibiliser sur la REDD+ et le projet	PNUD, CTR, FONAREDD, MinAT	31/12/2024
			Plaidoyer pour le maintien de l'AT parmi les priorités au point de vue des politiques nationales quelle que soit l'évolution politique du pays)	PNUD, CTR, FONAREDD, MinAT	31/12/2024
Le mandat fédérateur du MinAT est remis en question par les institutions, les ministères au niveau central et provincial	Politique	Amoindri	Recourir à l'approche technique visant à favoriser la prise de décision basée sur les données et les analyses scientifiques,	PNUD, MinAT	31/12/2024
			Procéder aux arbitrages politiques pour résoudre les conflits via le COPIRAT ou tout autre cadre légal multi-acteur et multisectoriel (CNAT, CPAT, ...)	PNUD, MinAT	31/12/2024
Les tensions et conflits sectoriels relatifs à l'affectation des territoires sont insolubles par le biais des mesures d'arbitrage préconisées par le MinAT du fait de la fragmentation de compétences entre Ministères sectoriels en matière de cession et affectation des terres.	Stratégique	Amoindri	Utiliser le processus de consultation et l'approche participative préconisée par le MinAT	PNUD, MinAT	31/12/2024
			Assurer l'ancrage de la politique d'AT au plus haut niveau politique via le COPIRAT ou tout autre cadre légal multi-acteur et multisectoriel (CNAT)	PNUD, MinAT	31/12/2024
La complexité du montage institutionnel alourdit le processus au dépend d'une approche pragmatique.	Stratégique	Amoindri	Mobiliser l'expertise nationale et internationale en début de mise en œuvre en vue d'accompagner le programme sur toute sa durée	PNUD	31/12/2018
			Renforcer l'équipe de coordination du programme (1 Expert International en AT + 1 Expert national en Planification)	PNUD	31/12/2019
			Mobiliser les expertises spécialisées disponibles	PNUD	31/12/2024
			Mobiliser l'expertise verticale du PNUD aux niveaux régional et global	PNUD	31/12/2024
			Décrire les attributions de chaque partie prenante et les procédures de cas échéant	PNUD	31/12/2024
			Utiliser la modalité DIM pour l'exécution du programme.	PNUD	31/12/2024
Le déploiement des fonctionnaires de l'administration de l'AT identifiés est retardé ou n'est pas effectué dans les délais	Opérationnel	Stable	Mobiliser une expertise nationale et internationale (les firmes spécialisées en AT) pour appuyer la mise en œuvre du programme.	PNUD	31/12/2018

nécessaires pour la mise en œuvre du programme et leur motivation est faible					
L'expertise nécessaire pour accompagner le processus d'AT dans ses dimensions techniques, légales et stratégiques est limitée au niveau national mais surtout au niveau provincial.	Opérationnel	Stable	Approche cyclique et pragmatique, mobilisation d'expertise internationale pour appuyer le processus	PNUD	31/12/2018
			Transfert d'expériences et de leçons apprises permettant une réalisation rapide du programme	PNUD	31/12/2018
Les plans d'AT restent lettres mortes ou les dispositions d'opposabilité aux tiers ne fonctionnent pas sous la pression foncière périurbaine et sectorielle.	Opérationnel	Stable	Sessions de travail avec l'administration de la fonction publique afin d'assurer l'affectation du personnel immatriculé dès que possible	PNUD, CTR, FONAREDD, MinAT	31/12/2024
			Procéder aux ajustements des plans de travail et projections budgétaires afin de pallier les manques dans le cas où certains co-financements prévus ne se réalisent pas	PNUD, CTR, FONAREDD, MinAT	31/12/2024
			Efforts conjoints de mobilisation de ressources supplémentaires seront déployés pour combler les manques lors de la mise en œuvre du programme	PNUD, CTR, FONAREDD, MinAT	31/12/2024
Les procédures d'achat et de contractualisation du PNUD impactent la mise en œuvre du programme	Opérationnel	Amoindri	Contractualiser des firmes spécialisées en AT pour conduire les processus d'AT	PNUD	30/06/2024
			Utiliser des dispositions du « Delivery Accélération Package »	PNUD	30/06/2024
			Utiliser les facilités de « gestion du cash »	PNUD	30/06/2024
			Renforcer l'efficacité des procédures (achats groupés, amélioration de la planification et anticipation dans l'élaboration des plans d'achat)	PNUD	30/06/2024
Les mesures relatives à l'état d'urgence sanitaire contre la propagation du COVID-19 entraînent la suspension et/ou le report des activités	Opérationnel	Amoindri	Renforcer les capacités de télétravail de l'équipe de coordination du projet et des partenaires	PNUD, MinAT	31/12/2024
			Réviser le PTA en fonction du contexte COVID-19	PNUD, MinAT	31/12/2023
La non-disponibilité des résultats et recommandations des études de base (potentiel agricole et capital forestier) retarde le processus SNAT	Opérationnel	Stable	Accélérer les processus de recrutement des firmes/cabinets d'études	PNUD	31/12/2024
Le décaissement tardif des ressources entraîne le retard dans l'exécution du programme et impacte négativement l'atteinte des objectifs attendus.	Financier	Stable	Participer activement aux travaux de la mission d'évaluation à mi-parcours en cours	PNUD, FONAREDD, CAFI, MinAT	31/09/2021
			Participer aux échanges sur le processus de décaissement de la 2ème tranche du fonds CAFI	PNUD, FONAREDD, CAFI, MinAT	31/09/2021
			Accélérer le processus de décaissement du solde de budget alloué au projet CAFI	FONAREDD, CAFI	31/12/2023

## 10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

<b>Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption</b>	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégués, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		X
<b>Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels</b>		
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions		X
<b>Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption</b> : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	0	0
Nombre de consultants formés / nombre total	0	0
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	0	0
<b>Exploitation, abus et harcèlement sexuels</b>		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	0	0
Nombre de consultants formés / nombre total	0	0
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	0	0

*Pour rappel, tel que décrit dans les accords-cadres entre les organisations de mise en œuvre et le MPTF-O, dans le cas où le service d'enquête d'un organisme de mise en œuvre détermine qu'une allégation relative à la mise en œuvre des activités dont cet organisme de mise en œuvre est responsable est suffisamment crédible pour justifier une enquête, la dite organisation doit en informer rapidement le Conseil d'administration de CAFI et l'Agent administratif du Fonds (MPTF-O), dans la mesure où une telle notification ne compromet pas la conduite de l'enquête, y compris, mais sans s'y limiter, les perspectives de recouvrement des fonds ou la sûreté ou la sécurité des personnes ou des actifs*

## 11. Récapitulatif des livrables

Livrables	Liens	Année de production
1. Rapport de cadrage méthodologique du processus d'élaboration de la PNAT et du projet de LAT :	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1S-9Vko_UFVeWOHVlhIMcka-zEQ5rUwkF?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/1S-9Vko_UFVeWOHVlhIMcka-zEQ5rUwkF?usp=drive_link</a>	2019
2. Rapport de cadrage méthodologique du processus d'élaboration du SNAT :	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1S-9Vko_UFVeWOHVlhIMcka-zEQ5rUwkF?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/1S-9Vko_UFVeWOHVlhIMcka-zEQ5rUwkF?usp=drive_link</a>	2019
3. Rapport sur le bilan-diagnostic du cadre législatif sur secteur de l'AT et orientations stratégiques	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1phKi7abqfOgC88o-EgFD3uYXOvOp86mu?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/1phKi7abqfOgC88o-EgFD3uYXOvOp86mu?usp=drive_link</a>	2019
4. Rapport du diagnostic pour l'élaboration de la PNAT :	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1S-9Vko_UFVeWOHVlhIMcka-zEQ5rUwkF?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/1S-9Vko_UFVeWOHVlhIMcka-zEQ5rUwkF?usp=drive_link</a>	2019
5. Document de la PNAT adopté par le conseil des ministres et harmonisé :	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/14Ho0vhKZsS18cUdi4R24UvjhqTyGKNHJ?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/14Ho0vhKZsS18cUdi4R24UvjhqTyGKNHJ?usp=drive_link</a>	2021
6. Projet de LAT adopté par le gouvernement en conseil des ministres, harmonisé et transmis au parlement :	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1w87sgBwlbrFeBLJfCmuEQjMDtaDXnBmk?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/1w87sgBwlbrFeBLJfCmuEQjMDtaDXnBmk?usp=drive_link</a>	2021
7. Guide méthodologique pour le zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales ainsi que la réalisation des PSAT :	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1822BuQB PvMLsrdpuMGbQ-9mOAZPkzSo?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/1822BuQB PvMLsrdpuMGbQ-9mOAZPkzSo?usp=drive_link</a>	2021
8. Plan Directeur de Formation du MinAT (PDF) :	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1aUX8apRdZe70500dHM5akdPEmNkJZL4?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/1aUX8apRdZe70500dHM5akdPEmNkJZL4?usp=drive_link</a>	2022
9. Plan Directeur Informatique du MinAT (PDI) :	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1ockE96Uv xTCMYj0qnWJTaeFnX6F6PUdE?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/1ockE96Uv xTCMYj0qnWJTaeFnX6F6PUdE?usp=drive_link</a>	2022
10. Plan de communication de la réforme de l'AT :	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/13TJov_DP_QaD8bY3-j9wC79ai8Im1raC?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/13TJov_DP_QaD8bY3-j9wC79ai8Im1raC?usp=drive_link</a>	2022
11. Rapport final du diagnostic pour le SNAT :	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/15iKmjQvIH CimtDQgt_G_Jde6SLZgbUi_?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/15iKmjQvIH CimtDQgt_G_Jde6SLZgbUi_?usp=drive_link</a>	2022
11. Guides méthodologiques pour la réalisation des PPAT et PLAT :	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/15k5GCbr_6_g4rHLkk3Sflls8dgteOYO?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/15k5GCbr_6_g4rHLkk3Sflls8dgteOYO?usp=drive_link</a>	2022
12. Projet de Loi relative à l'AT adopté par le parlement :	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1w87sgBwlbrFeBLJfCmuEQjMDtaDXnBmk?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/1w87sgBwlbrFeBLJfCmuEQjMDtaDXnBmk?usp=drive_link</a>	2023
13. Rapports de l'Etude sur le capital forestier national	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1UTFtCqQu4-M9U_0NIBvytZsq_ekN_Ud?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/1UTFtCqQu4-M9U_0NIBvytZsq_ekN_Ud?usp=drive_link</a>	2023
14. Rapports de l'Etude sur le potentiel agricole de la RDC	<a href="https://drive.google.com/drive/folders/1DA1icvJFKoIyw-0IZ9qk-qnoYTC_JaRf?usp=drive_link">https://drive.google.com/drive/folders/1DA1icvJFKoIyw-0IZ9qk-qnoYTC_JaRf?usp=drive_link</a>	2023



## 12. Annexes

1. Tableaux indicateurs : ***Annexe 1***
2. Annexe 3 / Tableau 8.2 : ***Rapports narratifs PARAT 2024***
3. Encadré « bénéficiaires »

### Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

#### 1) Type de soutien

**Soutien ciblé** (reçu par des **personnes qui peuvent être identifiées et comptées** par le projet **et qui savent qu'elles reçoivent du soutien**)

**Soutien non ciblé** : reçu indirectement par des **personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément**. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

#### 2) Intensité du soutien

Faible (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)

Moyenne (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)

Haute (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

**Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute et moyenne intensité.**

**Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne**

**Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois. qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois.**